



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 mai 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Luc Latraverse, conseiller
Pierre Pontbriand, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Est absente :

Geneviève Paradis, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Quatre (4) personnes assistent à la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-18

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en retirant le point n° 20:

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) Séance ordinaire du 9 avril 2018
- 4- Correspondance pour décision
 - a) Carrefour Action municipal et familles CAMF, Invitation projet On sort-tu?
 - b) Invitation 12^e campagne arrachage herbe à poux
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité consultatif d'urbanisme
 - i) Dépôt du procès-verbal de la séance du 23 avril 2018
- 8- Dépôt du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur
- 9- Vérification comptable annuelle 2018
- 10- Office municipal d'habitation (OMH)
 - a) dépôt des états financiers 2017
- 11- Union des municipalités du Québec, assises annuelles
- 12- Approbation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
- 13- Lignage et marquage 2018
- 14- Éclairage public
 - a) Acquisition des ampoules au DEL
 - b) Mandat électricien pour le remplacement de l'éclairage public
- 15- Scellement de fissures d'asphalte
- 16- Nettoyage et inspection par caméra de conduites d'égouts
- 17- Achat d'une camionnette 4 x 4 à cabine double



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 18- Fonds de développement des territoires (FDT), dépôt d'un projet acquisition conteneurs semi-enfouis
- 19- Travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont
 - a) Octroi du mandat de surveillance volet ingénierie, des travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont
- ~~20- Vitesse des bateaux en période de crue~~
- 21- Programme de conservation du Lac Saint-Pierre
- 22- Entretien du muret au Quai Fédéral
- 23- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) Sollicitation Maison La Source
 - b) Biophare
 - c) Fête de la Saint-Jean-Baptiste
- 24- Autres affaires
- 25- Informations diverses
- 26- Questions du public
- 27- Levée de la séance

ADOPTÉE

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-18

-Séance ordinaire du 9 avril 2018

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

03-05-18

-Carrefour Action municipal et familles CAMF, Invitation projet *On sort-tu?*

Le conseil prend connaissance d'une correspondance du Carrefour action municipal et familles, CAMF concernant la grande campagne intergénérationnelle *On sort-tu?* qui vise à contrer l'isolement social des aînés.

Considérant que la municipalité réalise déjà deux brunchs annuels dans le même but; considérant que le dernier brunch a eu lieu la fin de semaine dernière, le 6 mai 2018 et a réuni 82 personnes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

ADOPTÉE

04-05-18

-Invitation 12^e campagne arrachage de l'herbe à poux

Considérant l'invitation de l'Association pulmonaire du Québec (APQ) et de la ville de Sorel-Tracy à adhérer à la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux dans le but d'améliorer la santé des Québécois souffrant d'allergies saisonnières; considérant que pour 2018, la ville de Sorel-Tracy est à l'honneur comme ville hôte et mènera la campagne d'arrachage de l'herbe à poux et deviendra un modèle pour les autres municipalités.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la municipalité organise et participe à la campagne de sensibilisation d'arrachage de l'herbe à poux.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

05-06-18

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

06-05-18

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n° 491-2014; considérant que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

-de ratifier les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit: un montant de 35 486,33 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois d'avril 2018 ainsi qu'un déboursé de 4 213,66 \$ pour la période comprise entre le 10 avril et le 7 mai 2018;

-et d'autoriser l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période du 10 avril au 7 mai 2018 pour un montant de 192 189,43 \$.

ADOPTÉE

COMITÉS MUNICIPAUX

-Comité consultatif d'urbanisme

07-05-18

-Dépôt du procès-verbal de la séance du 23 avril 2018

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 23 avril 2018;

Considérant que lors de cette rencontre, il fut analysé une demande de modification d'un bâtiment principal sis au 23 llette au Pé conformément au règlement n° 314-1996 relativement à un site du patrimoine; considérant la recommandation favorable du C.C.U.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal et d'autoriser la transformation proposée pour la propriété du 23 llette au Pé.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

08-05-18

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2017 de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur préparé par la firme *FBL S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés*, qui démontre que l'année se termine avec un surplus non consolidé de 168 038 \$.

ADOPTÉE

VÉRIFICATION COMPTABLE ANNUELLE 2018

09-05-18

Considérant que le contrat de services professionnels relatifs à la vérification comptable avec la firme *FBL S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés* s'est terminé avec la vérification de l'exercice 2017; considérant que la municipalité est très satisfaite des travaux de la firme *FBL Société de comptables professionnels agréés*; considérant le dépôt de l'offre de service pour la vérification de l'exercice 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services professionnels de la firme *FBL S.E.N.C.R.L. Société de comptables professionnels agréés* pour la vérification comptable de l'année 2018 au coût de 9 800 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) PIERRE-DE SAUREL

10-05-18

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de déposer aux archives les états financiers 2017 de l'Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel, bâtiment de Sainte-Anne-de-Sorel.

ADOPTÉE

-dépôt des états financiers 2017

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, ASSISES ANNUELLES

11-05-18

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inscription des personnes intéressées aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la conseillère madame Myriam Cournoyer au congrès de l'Union des municipalités du Québec et de défrayer tous les frais inhérents;

ADOPTÉE

APPROBATION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

12-05-18

Considérant que la municipalité a pris connaissance du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

d'égouts et des chaussées dans le cadre de la TECQ 2014-2018 préparé par la firme AVIZO Experts-conseils et qu'elle est en accord avec les recommandations de cette dernière; considérant la lettre d'approbation du MAMOT en date du 5 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil accepte le dépôt du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

13-05-18

LIGNAGE ET MARQUAGE 2018

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumission sur invitation pour le lignage et marquage 2018; considérant la réception de deux (2) soumissions conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, soit *Marquage et traçage du Québec (MTQ)*, pour le lignage et marquage 2018 au coût de 11 444, 73 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

14-05-18

ÉCLAIRAGE PUBLIC

-Acquisition des ampoules au DEL

Considérant que la municipalité a entrepris de convertir l'ensemble des luminaires de rues au DEL; considérant que, depuis plusieurs mois, la municipalité effectue des tests sur certains luminaires afin de les convertir au DEL; considérant que ces essais s'avèrent concluants; considérant que, dans un esprit écologique, la totalité des luminaires seront conservés et convertis au DEL; considérant l'analyse de notre consultant; considérant que, pour un résultat optimum, le remplacement complet devrait être effectué à l'été 2018; considérant qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition des nouvelles ampoules au DEL; considérant l'adoption du règlement n° 519-2017 ayant comme objet la création d'une réserve financière pour financer les dépenses des projets éco-énergétiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

de procéder à l'acquisition des ampoules *DEL* au coût de 20 993, 70 \$ plus taxes, tel que présenté à la soumission n° 1011330 de *Guillevin Internationale inc.* Également résolu d'autoriser le directeur général à acquérir toutes pièces électriques (tel que photocellules, protections etc.) nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux luminaires.

Que les dépenses reliées à ce contrat soient puisées à même la réserve financière n° 519-2017.

ADOPTÉE

15-05-18

-Mandat électricien pour le remplacement de l'éclairage public

Considérant que la municipalité a entrepris de convertir l'ensemble des luminaires de rues au DEL; considérant que pour un résultat optimum le



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

remplacement complet devrait être effectué à l'été 2018; considérant qu'il y a lieu de mandater un électricien spécialisé pour effectuer la conversion des ampoules DEL fournies par la municipalité; considérant l'offre de service de *l'Entreprise électrique Rial inc.*; considérant l'adoption du règlement n° 519-2017 ayant comme objet la création d'une réserve financière pour financer les dépenses des projets éco-énergétiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater *l'Entreprise électrique RIAL inc.* pour le remplacement de la totalité des ampoules d'éclairage fournies par la municipalité selon la soumission du 4 mai 2018 au coût de 20 500 \$ plus taxes.

Que les dépenses reliées à ce contrat soient puisées à même la réserve financière n° 519-2017.

ADOPTÉE

SCELLEMENT DE FISSURES D'ASPHALTE

16-05-18

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumission sur invitation pour le scellement de fissures d'asphalte; considérant la réception de cinq (5) soumissions conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, soit *Scellement de fissures d'asphalte inc.*, pour le scellement de fissures d'asphalte selon l'option 2 au coût de 1,02 \$ le mètre linéaire.

ADOPTÉE

NETTOYAGE ET INSPECTION PAR CAMÉRA DE CONDUITES D'ÉGOUTS

17-05-18

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumission sur invitation pour le nettoyage et l'inspection par caméra de conduites d'égouts sanitaires; considérant la réception de quatre (4) soumissions conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services du plus bas soumissionnaire conforme, soit *Enviro 5 inc.*, pour le nettoyage et l'inspection par caméra de conduites d'égouts sanitaires au coût de 17 120 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE 4 X 4 À CABINE DOUBLE

18-05-18

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de soumission sur invitation pour l'achat d'une camionnette, 4 x 4 à cabine double; considérant qu'à la fin du processus d'appel d'offres aucune soumission n'a été déposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à reprendre le processus d'appel d'offres pour la livraison d'une camionnette 2019, 4 x 4 à cabine double à l'automne 2018.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

ADOPTÉE

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT), DÉPÔT D'UN PROJET ACQUISITION CONTENEURS SEMI-ENFOUIS

19-05-18

Considérant que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire présenter une demande d'aide financière à la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) volet ruralité;

Considérant que ladite subvention permettrait l'achat et l'installation de conteneurs semi-enfouis incluant une surveillance par caméra pour l'arrondissement des rampes de mise à l'eau situées près de la mairie et ainsi offrir un service manquant aux insulaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fond de développement des territoires (FDT) pour l'achat et l'installation de deux (2) conteneurs semi-enfouis incluant une surveillance par caméra pour l'arrondissement des rampes de mise à l'eau situées près de la mairie et ainsi offrir un service manquant aux insulaires;

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

Que le directeur général, monsieur Maxime Dauplaise, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, l'ensemble des documents relatifs à l'aide financière.

ADOPTÉE

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES RELATIFS À L'AQUEDUC, À LA COLLECTE DES EAUX USÉES ET PLUVIALE SUR LA RUE DUPONT

20-05-18

-Octroi du mandat de surveillance, volet ingénierie, des travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont

Considérant l'offre de services professionnels pour la surveillance des travaux d'infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont de monsieur *Luc Brouillette, ingénieur*, pour le volet ingénierie de la surveillance de chantier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'octroyer le mandat de surveillance, volet ingénierie pour les travaux d'infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur la rue Dupont à monsieur *Luc Brouillette, ingénieur*, au coût de 7 200 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

PROGRAMME DE CONSERVATION DU LAC SAINT-PIERRE

21-05-18

Considérant que plusieurs îles de l'archipel du lac Saint-Pierre subissent un grave problème d'érosion côtière; considérant qu'une étude exhaustive sur la sévérité de l'érosion dans le Saint-Laurent faite en 2004 pour le compte du Service Canadien de la Faune, avait établi que dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, vingt-trois segments étaient



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

sévèrement affectés; considérant que sur les vingt-trois segments sévèrement affectés, sept ont été identifiés nécessitant une intervention prioritaire pour protéger des éléments biologiques de très grandes valeurs comme des milieux humides, des plantes rares, aires de frai ou colonies d'oiseaux; considérant le dépôt, par le directeur général, d'une lettre d'intention concernant un projet dans le cadre du programme de conservation du Lac Saint-Pierre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la déclaration d'intérêt visant à obtenir un financement pour confier, à une firme d'ingénieur-conseil spécialisée, la réalisation de plan et devis pour l'ensemble des segments problématiques de son territoire. La firme retenue aura comme mandat de présenter des solutions durables et conformes aux exigences des diverses lois et règlements applicables pour ce genre d'intervention.

ADOPTÉE

ENTRETIEN DU MURET AU QUAI FÉDÉRAL

22-05-18

Considérant que le mur de soutènement situé au Quai fédéral dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est en état de détérioration avancée depuis plusieurs années; considérant que ce mur de soutènement, construit au cours des années 1950, n'a jamais été réparé depuis; considérant que la dégradation de ce perré inquiète grandement le Conseil car il protège un parc municipal aménagé en bordure du fleuve; considérant que l'inondation, d'une durée exceptionnelle de 2017, et les hauts niveaux d'eau observés actuellement, accompagnés de fortes vagues, ont endommagé sérieusement ce muret; considérant que, depuis plusieurs années, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a investi, à même les taxes de ses citoyens, des sommes importantes pour la construction du parc municipal Henri-Letendre, pour son entretien, et également pour l'amélioration du stationnement municipal adjacent; considérant que cet endroit est très fréquenté par les utilisateurs de la rampe de mise à l'eau ainsi que par les touristes qui pratiquent le nautisme, la marche et le vélo à l'entrée des îles du lac Saint-Pierre; considérant que le Quai fédéral, en plus de faire partie de notre patrimoine local, reçoit des milliers de visiteurs à longueur d'année pour l'observation du transport sur la voie maritime du Saint-Laurent ainsi que le passage de bateaux de croisière; considérant que la population locale et régionale apprécie grandement ce parc qui permet aux familles de se détendre à proximité du fleuve et d'en apprécier son attractivité; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a procédé, à l'été 2017 à l'installation de toilettes publiques et au réaménagement du stationnement; considérant que les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel, ainsi que les élèves de l'école primaire Sainte-Anne-les-Îles, participent, depuis plusieurs années, au nettoyage de la berge pour garder l'endroit propre, et que cette action bénévole démontre l'attachement solide des citoyens envers ce lieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada responsable des Ports pour petits bateaux de bien vouloir effectuer un ouvrage de maçonnerie pour solidifier et freiner la détérioration du perré et du mur de soutènement adjacent à notre terrain municipal, sur une longueur d'environ 120 mètres. Il est également résolu de faire parvenir une copie de cette résolution à L'honorable Marc Garneau, ministre des



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Transports, et à monsieur Louis Plamondon, député de Bécancour-Nicolet-Saurel.

ADOPTÉE

23-05-18

DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

-Sollicitation Maison La Source

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de *La Maison La Source* concernant le souper bénéfique commémorant les 35 années d'existence; considérant que *La Maison La Source* est une maison d'aide et d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté et leurs enfants; considérant l'étude de la demande selon les critères de la Politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de huit (8) billets pour 220 \$ pour le souper-bénéfice et de remettre ces billets à des bénévoles œuvrant dans la municipalité.

ADOPTÉE

24-05-18

-Biophare

Considérant l'offre de participer encore cette année au parrainage d'un projet organisé conjointement par la Commission scolaire de Sorel-Tracy et le Biophare; considérant que ce projet *1900-1950: 50 ans de gloire* permet à plus de quatre-vingt-cinq (85) élèves de Sainte-Anne-de-Sorel de participer à un atelier qui permettra aux élèves de mieux connaître le milieu dans lequel ils vivent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement en acceptant de « parrainer » dix (10) élèves au coût de 10 \$ chacun.

ADOPTÉE

25-05-18

-Fête de la Saint-Jean-Baptiste

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de la société Saint-Jean-Baptiste du Bas-Richelieu concernant le volet musical de la messe de la Saint-Jean à l'église de *Sainte-Anne*; considérant l'étude de la demande selon les critères de la Politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 600 \$ à titre de contribution pour la messe de la Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE

AUTRES AFFAIRES

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire fait un retour sur participation à la rencontre du comité consultatif régional sur les déversements d'hydrocarbures en milieu marin (CCRDH) ayant eu lieu à Québec le 3 mai dernier;

Madame Myriam Cournoyer fait un retour sur le Défi Santé 2018 et procède au tirage:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Les gagnants sont : Mme Armande Gosselin, Mme Martine Guilbault et Chantal Hébert et Marc Lacourse

Monsieur Roger Soulières fait un retour sur le brunch des aînés MADA ayant eu lieu le 6 mai dernier et mentionne que la participation fut excellente, 82 personnes y ont participé.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Mario Gamelin : état de l'abri aux loisirs.

LEVÉE DE LA SÉANCE

26-05-18

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 10.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »